



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

recherche

Question écrite n° 80479

### Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les métiers de la recherche clinique en France et plus particulièrement sur la profession d'attaché de recherche clinique (ARC). De par les missions qui lui incombent, l'attaché de recherche clinique fait le lien entre l'équipe de développement au sein d'un laboratoire et le médecin en contact direct avec les patients. Il est le personnage-clé des études cliniques avant la commercialisation d'un médicament. Dans le secteur hospitalier plus particulièrement, il est chargé du bon déroulement des protocoles établis pour les essais cliniques et apporte une aide indéniable au médecin en vérifiant les données et en l'aidant pour la partie recherche de l'essai mais également en le déchargeant d'une partie des démarches administratives. Cette profession relativement jeune est en train de se rendre de plus en plus indispensable dans un contexte de réglementations contraignantes et alors que les autorisations de mise sur le marché d'un nouveau médicament sont parfois complexes à obtenir. L'hôpital, considéré comme un lieu privilégié de conduite de recherche clinique, est le cadre idéal pour l'exercice de la fonction d'attaché de recherche clinique. Cependant, l'amélioration de la qualité et le développement de la recherche effectuée à l'hôpital, ainsi que la complexité croissante de la mise en oeuvre des protocoles, devraient impliquer la professionnalisation de la recherche clinique hospitalière et la reconnaissance des personnels de recherche. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire savoir ce que le Gouvernement entend mettre en place afin de professionnaliser ce cadre d'emploi correspondant trop souvent contraint à des emplois à durée déterminée et non inscrits sur la grille hospitalière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Bouillon](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80479

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 juin 2010, page 6279

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)